



CONSEIL DE QUARTIER : VIEIL AVON / GAMBETTA

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION

DU 9 FÉVRIER 2016

Cabinet du Maire

Le Conseil de quartier s'est réuni à 20H30, à la Maison dans la Vallée (salle de la Mezzanine), sous la présidence de Marie-Charlotte NOUHAUD, Maire d'AVON (arrivée 21H).

Etaient également présents :

* **Membres du collège « Elus »**

Muriel CORMORANT – Adjointe au Maire déléguée à la Démocratie de proximité
Geneviève ARNAUD – Conseillère Municipale déléguée aux Affaires scolaires et extra scolaires
Michel DANNEQUIN – Conseiller Municipal délégué à l'Environnement et aux ERP

* **Membres du collège « Habitants »**

Halim ABDELMOUMNI - Sandrine AUGUSTE-SAGET - -Christiane DUBOIS - Véronique FABRE - Josiane ITALIANO - Vanessa JEMEAU – Henry LEONARD - Eric PUAUD – Suzon VIROT - Véronique ABDELMOUMNI (départ 22H) – Jean-Pierre GALUT - Antoine CARDUCCI - Marie-Noëlle VELAY - Laurent MINI - Jean-Pierre BECKER (arrivée 21H30)

* **Membres du collège « Associations et Partenaires économiques »**

Patricia FRIGOUT représentante de PAROLES DE MARAICHERS
Marie-Françoise OLIVIER représentante des GITES DE LA DAME JEANNE (arrivée 21H15)

Etaient absents excusés :

Serge PICAUD
Brigitte DIDIERJEAN
Michèle VILLEBEUF
Olivia WILLAUMEZ
Pascal LUSSEAU - Conseiller Municipal délégué à la Démocratie de proximité

Etaient absents :

Bruno ARRI
Vincent HUC – boulanger
Marc LEMEREZ - Conseillère Municipale d'opposition

Intervenante invitée

Françoise TOMASCHKE - Adjointe au Maire déléguée à l'Urbanisme, à l'Environnement et aux Travaux

Secrétaire de séance : Jean-Pierre GALUT

1 / VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 9 OCTOBRE 2015

Le compte rendu de la réunion précédente du 9 octobre 2015 est adopté à l'unanimité

2 / DÉMISSION D'OFFICE DE MEMBRES TITULAIRES DU CONSEIL DE QUARTIER

Il est proposé aux membres du Conseil de quartier d'appliquer le sous-paragraphe 3-4 de la charte révisée en juin 2015 régissant le fonctionnement des Conseils de quartier qui prévoit que :

« Après deux absences non excusées à deux réunions consécutives et l'envoi d'un courrier ou d'un courriel de relance par le secrétariat du cabinet du maire demeuré sans réponse, ou, après trois absences excusées ou non consécutivement, sauf cas de force majeure (maladie, hospitalisation, etc...), le membre du Conseil de quartier est considéré comme démissionnaire.

Le constat de démission d'office est notifié par écrit par le Maire.

Après accord de Halim ABDELMOUMNI, vice-président, et des membres présents, un courriel de relance sera donc adressé à :

1 / Vincent HUC (Boulangerie rue Rémy Dumoncel) du Collège « Associations et Acteurs économiques » qui ne vient plus depuis février 2015.

2 / Bruno ARRI du Collège « Habitants » qui ne vient plus depuis février 2015.

Si ce courriel demeure sans réponse, Mme le Maire fera constat de leur démission d'office qui leur sera notifiée par courrier et il sera pourvu à leur remplacement.

3 / INFORMATIONS ET DÉBATS SUR L'ACTUALITÉ DU QUARTIER

3-1 /RETOUR SUR LA MISE EN PLACE DU MACARAVON ET DES PLACES 5MNS

Françoise TOMASCHKE - Adjointe au Maire déléguée à l'Urbanisme, à l'Environnement et aux Travaux

Dans l'ensemble, les membres du Conseil de quartier sont contre le principe du MACARAVON qui n'est pas égalitaire et équitable mais ils indiquent que les commerçants et leurs clients sont très satisfaits de la création des nouvelles places 5MNS alors que d'autres les trouvent trop nombreuses.

Ils ont constaté que :

- rue de Montceau qui était déjà en zone bleue avant l'instauration du MACARAVON et où les automobilistes contrevenants n'étaient pas verbalisés, maintenant les choses ont changé car la Police Municipale passe plus fréquemment et verbalise.
- rue Rémy Dumoncel, le stationnement ventouse n'existe plus car les places 5MS permettent une rotation des véhicules. Dès lors, selon eux, le maintien en zone bleue n'est plus justifié.
- pour le Parking de la Place du Marché, certains s'interrogent sur la pertinence de la mise en zone bleue de cet endroit qui perturbe le stationnement des riverains qui ont deux voitures puisque un seul des deux véhicules peut disposer du MACARAVON.
- le Parking des Jardins voit le nombre de voitures et de camions ventouses augmenté depuis la mise en zone bleue du Parking de la Place du Marché.
- sur la Place Carnot, des camions stationnant toute la semaine sans être verbalisés, certains suggèrent la mise en zone bleue ainsi que la création de places 5MNS.
- sur le parking devant la Mairie en zone bleue et où le MACARAVON ne s'applique pas, 2 ou 3 voitures y stationnent régulièrement sans mettre leur disque et sans être verbalisées.

Un membre signale un report du stationnement dans les rues adjacentes, notamment rue Jeanne d'Arc.

Françoise TOMASCHKE conclut ce point en indiquant que, courant avril 2016, un premier état des lieux sera dressé et des modifications ou des ajustements interviendront, si cela s'avère nécessaire.

3-2 / CHANGEMENT DE SENS DE CIRCULATION DE CERTAINES RUES DU QUARTIER

Françoise TOMASCHKE - Adjointe au Maire déléguée à l'Urbanisme, à l'Environnement et aux Travaux

3-2.1 / Rue Carnot et rue de la Moinerie

Lors de la réunion du Conseil de quartier du 09/10/2015, il a été rappelé les quelques préconisations sur le stationnement autour et sur la place Carnot présentées lors de l'assemblée plénière de 23 juin 2015, notamment « *réfléchir pour mettre en sens unique la rue Carnot, arrivant sur la Place Carnot et en remontant la rue de la Moinerie* ».

Les membres du Conseil de quartier insistent à nouveau sur la grande pagaille qui règne au moment de la rentrée et de la sortie des classes.

Selon eux, un changement de sens de circulation serait bénéfique à la sécurité des enfants, résorberait le stationnement anarchique et fluidifierait la circulation.

Françoise TOMASCHKE précise que les Services Techniques engageront une réflexion sur cette suggestion.

3-2.2 / Rue du Souvenir

Lors de la réunion du Conseil de quartier du 09/10/2015, suite à des alertes des habitants du quartier reçues dans la boîte aux lettres et sur l'adresse électronique, « *une réunion de riverains est demandée pour une concertation sur la suppression du stationnement alterné rue du Souvenir* ».

Les membres du Conseil de quartier reviennent sur la dangerosité de cette rue car les automobilistes oublient qu'elle est en double sens sur une portion. Il faudrait mettre un panneau de rappel et supprimer le stationnement alterné.

Françoise TOMASCHKE organisera prochainement, à une date qui reste à fixer, une réunion avec les riverains en la présence des agents des Services Techniques, avec éventuellement un déplacement sur place.

3-2.3 / Rue du Rocher d'Avon

Quant à la rue du Rocher d'Avon, Muriel CORMORANT a transmis, le 17 décembre 2015, à tous les membres du Conseil de quartier, une note émanant de la Communauté de Communes du Pays de Fontainebleau relative aux travaux de branchements d'eau potable à partir du 11 janvier jusqu'au 12 février 2016.

Souhaitant profiter de ces travaux pour revoir le mode de circulation et de stationnement dans cette rue, Françoise TOMASCHKE annonce la fixation d'une réunion avec les riverains le mardi 16 février 2016 à 20H en mairie pour étudier avec eux la mise en sens unique de la rue du Rocher d'Avon du carrefour Gambetta/Rémy Dumontel jusqu'à l'allée du Rocher d'Avon, l'autre partie située sur Fontainebleau menant au Stade René GONZO restant en double sens.

2 solutions sont possibles :

1/ mettre la rue du Rocher d'Avon en sens unique descendant pour obtenir une continuité avec le sens unique de la rue Rémy Dumoncel, les véhicules montants passeront par la rue de la Charité puis l'allée du Rocher d'Avon.

2/ mettre la rue du Rocher d'Avon en sens unique dans l'autre sens de circulation, c'est à dire du carrefour Gambetta/Rémy Dumontel jusqu'à la sortie d'Avon.

Françoise TOMASCHKE précise qu'une période d'essai peut être mise en place.

3-3 / RÉFLEXION SUR LA CRÉATION D'UN SENTIER DÉCOUVERTE PASSANT DANS LE QUARTIER

La création de plusieurs circuits pédestres balisés à Avon est à l'étude.

Ils seraient de longueurs différentes et éventuellement thématiques (patrimoine architectural, naturel, parcours des écrivains...).

Le Conseil de quartier HAUTE BERCELLE / GARE a déjà créé sa portion de sentier.

Quels sont les points d'intérêts du quartier VIEIL AVON / GAMBETTA qui mériteraient d'être mieux valorisés, voire inscrits dans cette boucle découverte d'Avon afin de poursuivre le chemin existant et s'y raccorder ?

Certains membres du Conseil de quartier demandent si ce projet ne fait pas double emploi avec la visite des venelles organisée par l'association PAROLES DE MARAICHERS.

D'autres demandent communication du parcours auquel a réfléchi les membres du Conseil de quartier HAUTE BERCELLE / GARE.

Mme le Maire trouve ce projet utile pour les nouveaux arrivants afin qu'ils connaissent plus rapidement leur quartier et la ville.

Une signalétique et un plan pourraient être créés avec des haltes munies de panneaux informatifs pour que les visiteurs puissent parcourir le sentier découverte par eux-mêmes, en vélo ou à pied, en dehors des visites guidées qui pourraient être organisées, comme par exemple lors des Journées du Patrimoine et de la Fête des Jardins, pour faire découvrir l'histoire et le patrimoine architectural de la ville.

Mme le Maire suggère que les Conseils de quartier s'emparent de ce projet dans la perspective de l'assemblée plénière de juin 2016.

4/ INFORMATIONS ET DÉBATS SUR L'ACTUALITÉ DE LA VILLE

4-1 / RETOUR SUR LES AVANT-PROJETS DU BOIS DES CARMES ET DU PARC DE BEL ÉBAT

Françoise TOMASCHKE - Adjointe au Maire déléguée à l'Urbanisme, à l'Environnement et aux Travaux

La réflexion n'a pas encore débuté en l'absence du plan promis. L'inscription de ce point à l'ordre du jour est donc prématurée. Il sera évoqué ultérieurement. Cependant, les membres du Conseil de quartier sont modérément intéressés.

4-2 / RÉFLEXION SUR L'EXTENSION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Ce point a été inscrit à l'ordre du jour afin d'associer très en amont les membres du Conseil de quartier à la réflexion puisque à l'évidence la bibliothèque actuelle est trop à l'étroit.

Faut-il la transformer en médiathèque, en culturothèque, lui adjoindre une ludothèque ?

Faut-il créer une annexe au Pavillon de l'Érable, faut-il la déménager à la Maison dans la Vallée, faut-il en construire une nouvelle ?

Halim ABDELMOUMNI, vice-président, remarque qu'il n'existe pas de complexe culturel à 20kms à la ronde. Un autre membre insiste sur la nécessité d'un financement et d'une gestion au niveau intercommunal.

Mme le Maire confirme que le financement doit être à l'échelle intercommunale, la commune ne pouvant porter seule un tel projet qui aura tout son sens après l'élargissement de la Communauté de Communes du Pays de fontainebleau car, même avec l'aide de la DRAC, AVON n'a pas les moyens nécessaires à un tel investissement.

Halim ABDELMOUMNI note qu'une vision à long terme est indispensable avec une construction communale financée par l'emprunt puisque la ville n'est pas très endettée.

Mme le Maire rappelle que le budget de la commune doit être équilibré et qu'il existe d'autres priorités immédiates comme certaines voiries en mauvais état, des travaux impératifs dans les écoles et, à plus ou moins longue échéance, l'école BELLEVUE à reconstruire.

Elle retient donc davantage comme pistes de réflexion une possible extension au Pavillon de l'Érable avec déménagement des expositions au Manoir ou encore un transfert de la bibliothèque au Centre Commercial des Fougères, comme vient de le lui suggérer un membre du Conseil de quartier FOUGERES / VALVINS, où un local présente une surface suffisante pour l'accueillir.

L'un des membres suggère le local de la rue des Courtils (ancienne cafétéria CASINO). Mme le Maire répond qu'une vente est en cours pour l'installation d'un magasin de vente de fruits et légumes en circuit court (producteurs/consommateurs) à un prix trop élevé pour que la ville puisse s'en porter acquéreur.

Mme le Maire a conscience qu'une décision doit impérativement être trouvée pendant son mandat municipal mais qu'au niveau du public fréquentant la bibliothèque, il faut éviter un cloisonnement mais aussi la création d'emplois supplémentaires d'agents dans l'hypothèse d'une annexe à vocation de ludothèque.

Elle conclut en exposant une alternative raisonnable :

- 1/ la bibliothèque actuelle reste dans les locaux actuels avec création d'une annexe.
- 2/ elle est transférée dans un local plus grand et les lieux ainsi libérés seraient occupés différemment, par exemple par des associations.

4-3 / L'AMÉNAGEMENT DU SQUARE DES MARAÎCHERS

Françoise TOMASCHKE - Adjointe au Maire déléguée à l'Urbanisme, à l'Environnement et aux Travaux

Il y a un projet d'aménagement du Square des Maraîchers en phase terminale des travaux de voirie de la rue Bernard Palissy. Lors de la réunion publique d'information du 12 janvier 2016, les Avonnais ont été invités à donner leur avis sur 1/ l'éclairage, 2/ l'orientation des bancs, 3/ la hauteur des arbres à replanter, 4/ les essences d'arbres à favoriser.

Mme le Maire indique qu'il faut privilégier les essences de transition, comme par exemple le chêne-liège ou des arbres fruitiers.

L'un des membres précise qu'il faut éviter les espèces allergogènes comme le bouleau ou le platane.

Un autre membre recommande d'être vigilant à ne pas planter des arbres aux racines envahissantes, comme le pin.

La réflexion se poursuit.

5 / ANNONCE DES DATES IMPORTANTES D'AGENDA

- **Vendredi 12 février 2016 – 20H30** – Conseil de quartier CHANGIS / VALLEE – Pavillon de l'Érable (rez-de-jardin) – réunion ouverte au public
- **Lundi 15 février 2016 – 20H30** – Conseil de quartier BUTTE-MONTCEAU – Pavillon de l'Érable (rez-de-jardin) – réunion ouverte au public
- **Jeudi 18 février 2016 - 20H30 - CONSEIL MUNICIPAL - Mairie AVON**
- **Mardi 1^{er} mars 2016 – 20H30** – Ciné Vallée – Maison dans la Vallée (Grande Salle)
- **Jeudi 10 mars 2016 – 20H30** – Voix de femmes – Spectacle à la Maison dans la Vallée
- **Mercredi 16 mars 2016 – 20H30** – Fork Electro vocal circus – Spectacle à la Maison dans la Vallée
- **Jeudi 31 mars 2016 - 20H30 - CONSEIL MUNICIPAL - Mairie AVON**
- **Dimanche 10 avril 2016 - 20H30 - Vide-greniers - Parking de la Maison dans la Vallée**
- **Mardi 19 avril 2016 – 20H30** – Ciné Vallée – Maison dans la Vallée (Grande Salle)
- **Mardi 3 mai 2016 – 20H30** – Têtes de chien - Chant – Spectacle à la Maison dans la Vallée

Michel DANNEQUIN annonce l'organisation, probablement **début juin 2016**, d'un FORUM DE L'ENERGIE avec des astuces, des informations pratiques par exemple au sujet des voitures électriques, des conseils concrets sur les réductions d'impôts, les subventions etc..., une sorte de « guide pratique » ou comment faire des économies pour son budget et pour la planète.

Mme le Maire rappelle que, le **11 février 2016 à 20H30**, à la Maison dans la Vallée, le Cercle CONDORCET organise une conférence sur « Comment démocratiser la culture ? » et annonce la tenue de plus en plus de conférences sur Avon.

Muriel CORMORANT annonce que la prochaine **assemblée plénière des 5 Conseils de quartier** est **fixée au mercredi 29 juin 2016 à 20H** dans la Grande salle de la Maison dans la Vallée.

6 / QUESTIONS DIVERSES

6-1 / RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES LORS DE LA RÉUNION DU 09 OCTOBRE 2015

Françoise TOMASCHKE - Adjointe au Maire déléguée à l'Urbanisme, à l'Environnement et aux Travaux

Q : Par mail, un membre « absent excusé » a signalé « *la fuite de la fosse septique à la maison de retraite Eleusis comme l'année dernière à la même période de l'année. Cette fuite intervient sur la rue Rémy Dumoncel face à l'école. Il serait important de rappeler à cet organisme la nécessité de se mettre en conformité avec la loi et de supprimer la fosse septique. La fuite crée un réel désagrément ainsi qu'un risque sanitaire majeur pour les passants dont nos enfants ainsi que pour les employés et locataires déjà faibles de l'institution. Par conséquent, je vous serais reconnaissant de me tenir informé des actions qui seront entreprises par la mairie pour résoudre ce problème récurrent* » ?

R : Véronique PAUMIER, Directrice d'Eleusis, fait réaliser des travaux importants d'aménagement et de mise en conformité et un dépôt de permis de construire est en cours. Elle profitera de ces travaux pour mettre l'établissement aux normes. Dans l'intervalle, elle s'est engagée à faire vidanger régulièrement la fosse septique.

Q : Y aurait-il possibilité d'installer en haut de la rue Rémy DUMONCEL des panneaux indiquant les commerces présents dans celle-ci, comme cela a déjà été demandé lors d'une précédente réunion du Conseil de quartier, étant observé qu'un panneau « Cinéma La Plaine » vient d'être installé sans autorisation donnée par la ville ?

R : Une signalétique sous forme de pictogrammes sera installée tout prochainement.

Q : Rue des Bellingants, le sens unique n'est pas respecté.

R : Il convient d'appeler la Police Municipal afin qu'une verbalisation intervienne.
Olivier MAGRO, adjoint à la sécurité, sera alerté.

Q : A l'angle de la rue Rémy Dumoncel et de la rue Jean Fontenelle, le miroir s'est opacifié ?

R : Il y a 15 jours, il a été remplacé et son positionnement correctement réglé par les Services Techniques de la ville.

Q : L'immeuble des Subsistances avenue Gambetta présente un danger pour les piétons car des pierres tombent sur le trottoir. Des barrières ont été posées tout le long mais la sécurité n'est pas totale ?

R : Un courrier d'alerte sera adressé à la Mairie de Fontainebleau.

Q : Au carrefour de la rue du Souvenir et de l'avenue Gambetta, le panneau fin de limitation du 30 n'est pas bien positionné. Ne peut-on le mettre au niveau du feu rouge ?

R : Il a été tout récemment déplacé à la satisfaction des riverains.

Q : Les cyclistes peuvent remonter la rue Rémy Dumoncel (marquage au sol) mais cela s'avère très dangereux compte tenu de l'étroitesse de la chaussée. Sa suppression est-elle à l'étude ?

R : La suppression du marquage au sol est prévue et interdiction sera donnée aux cyclistes de remonter la rue à contre sens.

Q : Rue Père Maurice, il existe 3 sens interdits dont un est très inesthétique alors que l'église vient d'être rénovée. Pourrait-il être supprimé ou déplacé ?

R : Les Services Technique de la ville étudie comment le déplacer tout en le laissant visible.

Q : Le passage piéton rue Carnot près de l'école est très dangereux. Peut-on soit le déplacer ou enlever, soit mettre un agent ?

R : La pose d'un marquage au sol « ATTENTION ÉCOLE » va être tout prochainement réalisée.

6-2 / SYNTHÈSE DES REMARQUES DES HABITANTS (boîte aux lettres, mails, etc...)

Le vice-président n'a pas reçu de courrier dans la boîte aux lettres du Conseil de quartier VIEIL AVON/ GAMBETTA installée sur le parking de la Place du Marché à côté du panneau d'affichages administratifs et associatifs.

En revanche, il a reçu des messages sur l'adresse électronique cq.vieilavon.gambetta@avon77.com

6-2.1 / La mise en zone bleue du parking de la Place du Marché

Une résidente de la rue Rémy Dumoncel a déposé un courriel en ces termes : *J'aimerais en savoir plus sur l'intérêt d'avoir transformé le parking de la rue Rémy Dumoncel en zone bleue (excepté le côté rentable de l'abonnement "macaravon" pour la municipalité). Après avoir demandé aux résidents de faire un effort du vendredi soir au samedi après-midi pour libérer le parking Dumoncel, maintenant les places dans la rue sont devenues stationnement "5 mn" et les contraintes sont de plus en plus nombreuses. Quelle solution a-t-on quand on a 2 voitures ?*

Voir le point 3-1 de l'ordre du jour exposant les constatations des habitants.

6-2.2 / L'offre Internet et la fibre

Un habitant de la rue des Déportés a déposé un courriel en demandant au vice-président que ce point soit évoqué lors de la présente réunion « *je déplore le débit ridiculement bas du réseau internet. C'est à tel point que je ne peux même pas envisager l'installation d'une box. En effet, le débit fourni ne permet pas de regarder la télévision par ce moyen... Pour votre information, je sais que la fibre optique va être installée prochainement par Orange chez TP GOULARD qui se situe en face de chez moi, mais de l'autre côté du pont. Ne serait-il pas judicieux de profiter de l'occasion pour améliorer la desserte de ce quartier ?* ».

Un habitant de la rue du Rocher d'Avon a également déposé un courriel demandant au vice-président que ce point soit évoqué lors de la présente réunion, s'est ainsi exprimé : « *Il y a presque un an lors d'un conseil de quartier d'après le CR, la municipalité a annoncé l'arrivée prochaine de la fibre avec (2016-2020) une réunion avec orange en mars 2015 avec les syndicats de copropriété et une seconde fin 2015 avec l'ensemble de la population. Ces réunions n'ont pas eu lieu à ma connaissance et depuis aucune information n'a été délivrée par la mairie à ce sujet. La qualité du débit ADSL est assez faible, la fibre serait donc la bienvenue.* ».

Françoise TOMASCHKE confirme que la réunion avec les syndicats de copropriétés s'est bien tenue mais que celle avec les habitants a été reportée au 2^{ème} semestre 2016, l'opérateur ORANGE enregistrant du retard dans la mise en place de la fibre optique.

6-3 / ORGANISATION POUR LE VIDE-GRENIERS DU 10/04/2016 – MDLV

Le traditionnel vide-greniers se tiendra le 10 avril 2016 sur le parking de la Maison dans la Vallée. Comme l'année dernière, des tables, des bancs et des panneaux d'affichage seront mises à la disposition des membres des Conseils de quartier, du Conseil des Sages et du Conseil de la Jeunesse qui pourront ainsi animer les stands et aller à la rencontre des Avonnais pour renforcer le dialogue avec eux, recueillir leurs alertes mais aussi leurs idées, suggestions et propositions.

6-4 / AUTRES QUESTIONS

*** Les vols récents de la rue Rémy Dumoncel**

Plusieurs habitants ont été victimes rue Rémy Dumoncel de vols à la fausse qualité, c'est-à-dire, avec usurpation d'identité. Des inconnus, se déclarant agents EDF, agents des eaux, poseurs d'alarme ou de détecteurs de fumée, etc..., se présentent à leur domicile, sous prétexte de démarchage commercial. Mme le Maire rappelle le comportement de prudence à adopter, ce conseil étant relayé sur le site Internet de la ville mais aussi dans la presse locale.

*** Dégradations volontaires sur les véhicules automobiles**

Un membre du Conseil de quartier signale que plusieurs voitures, dont la sienne, garées rue Rémy Dumoncel et dans les rues avoisinantes, ont été rayées et même ont subi d'importantes dégradations. Mme le Maire annonce que le dispositif de vigilance citoyenne va être tout prochainement effectif à Avon et que le citoyen vigilant du quartier sera bientôt équipé d'un portable avec un numéro dédié. Elle précise que les atteintes aux biens baissent sur Avon depuis un an.

*** Proposition d'une animation nouvelle sur la Place Carnot**

Une personne rattachée au milieu scolaire souhaiterait, pendant la belle saison, donner lecture de contes, sur la Place Carnot, le samedi de 18 à 21H. Elle sera invitée à la prochaine réunion du Conseil de quartier afin qu'elle expose son projet.

*** Organisation d'une équipe pour la Foulée Impériale : la Team d'AVON**

L'un des membres du Conseil de quartier signale l'organisation d'une équipe d'Avonnais(es) issu(e)s de tous les quartiers « la team d'Avon » afin de former une équipe mixte de 23 personnes pour courir lors de la Foulée Impériale du 3 avril 2016. Il a obtenu des partenariats pour le financement de tee-shirts, les participants devant seulement s'acquitter du prix d'inscription à la course. Il reste encore 2 ou 3 places, si possible pour renforcer la partie féminine de l'équipe.

Mme le Maire est d'accord pour que le logo de la ville d'Avon soit floqué sur les tee-shirts.

Sur interpellation d'un autre membre, elle précise que la boucle dans Avon n'a pas été supprimée suite à un refus de payer une participation de 2.000 € comme l'année dernière mais pour d'autres raisons non exprimées.

*** La dégradation des trottoirs en granité**

Un membre du Conseil de quartier relève que, avenue Gambetta, rue Carnot et dernièrement rue Bernard Palissy, les trottoirs en granité verdissent, sont mousseux et parfois glissants. Françoise TOMASCHKE répond que c'est un des inconvénients du béton désactivé.

* **Les pistes cyclables**

Un membre du Conseil de quartier a observé que les enfants qui se rendent à la bibliothèque ou dans les groupes scolaires empruntent régulièrement les pistes cyclables, notamment rue Carnot, et roulent vite sans respecter le côté vélos et le côté piétons.

Dans cette rue Carnot, la piste cyclable n'est d'ailleurs pas aux normes. Françoise TOMASCHKE en convient mais la largeur du trottoir ne permet pas une autre configuration.

Un autre suggère de publier un rappel des bonnes règles et du civisme dans AVON LE JOURNAL.

* **Le sapin de Noël devant l'église Saint-Pierre**

Un membre du Conseil de quartier demande des explications quant au choix d'un sapin artificiel. Pourquoi pas un vrai avec installation de guirlandes électriques.

Françoise TOMASCHKE lui répond que c'est plus économique.

Mme le Maire confirme et, à cette occasion, précise que le renne illuminé positionné sous le viaduc a été par deux fois vandalisé pour finir dans le lavoir Daubenton (coût 1000€ pour la commune).

* **Le permis de construire du 2 rue de Montceau**

Ce propriétaire effectue depuis de nombreux mois des travaux et dernièrement a construit une extension comprenant un garage et une pièce au dessus. Les riverains s'interrogent sur la véritable destination de ce local eu égard l'étroitesse de la porte du garage et l'inclinaison de la rampe d'accès. Il n'y a d'ailleurs pas de véhicule et occupe systématiquement les places de stationnement devant son pavillon pour ses deux voitures de société et son véhicule personnel.

C'est ce même propriétaire qui a stationné son camping-car durant plusieurs mois consécutifs dans cette rue. Un climat délétère règne dans le voisinage et Mme le Maire est alertée.

* **La pétanque sur la Place Carnot**

L'un des membres participant à l'activité pétanque du dimanche après-midi insiste sur la nécessité de son maintien malgré quelques critiques, véritable lien social, moment de convivialité et de partage intergénérationnel. A cette occasion, il signale que le revêtement de la Place Carnot se désagrège de manière préoccupante et colle aux chaussures des enfants et des passants.

Alertée sur ce point, Françoise TOMASCHKE indique qu'il s'agit pourtant de grave perméable.

* **Les travaux d'accessibilité à la gare de Fontainebleau-Avon**

Muriel CORMORANT porte à la connaissance des membres qui ne l'ont pas reçu dans leurs boîte aux lettres, le courrier d'information de la SNCF et du STIF annonçant la durée des travaux à la gare de Fontainebleau / Avon (janvier 2016 à janvier 2017), leur importance en mai et juin 2016, et, les aménagements qui seront réalisés, à savoir :

- rénovation de l'enrobé (sol) et installation de bande d'éveil à la vigilance
- **installation de deux ascenseurs au niveau du passage souterrain**
- mise en conformité de la signalétique et de l'éclairage
- mise aux normes des escaliers du passage souterrain
- mise aux normes du mobilier de quai
- installation de balises sonores et remplacement de bornes d'alarme d'urgence

* **Retour sur les projets et propositions du Conseil de quartier sur le réaménagement de la Place Carnot**

- Sur proposition des membres du Conseil de quartier VIEIL AVON / GAMBETTA, 3 bancs supplémentaires réalisés par un artisan local seront installés prochainement Place Carnot en vis-à-vis de ceux déjà existants (coût 600€ par banc).

- En revanche, la table de ping-pong un temps envisagée ne sera pas installée car la Place Carnot est jugée dangereuse, même si l'été les mamans et les enfants s'y attardent.
- Le branchement électrique demandé par les membres du Conseil de quartier existe déjà. Son accès aux habitants organisant des manifestations privées sur la Place Carnot pose un problème de sécurité. Mais bien évidemment, il sera accessible pour les événements ponctuels organisés sous l'égide de la ville.
- * Les buis de la Place Carnot sont en train de mourir. Faut-il les couper ou les garder ? Faut-il créer un square en les enlevant et les remplacer par des jeux (20.000 €) ?
Mme le Maire invite les membres du Conseils de quartier à engager une réflexion avec les habitants et les parents des élèves.

L'ordre du jour étant épuisé, **la séance est levée à 22H30.**

Muriel CORMORANT
Adjointe déléguée à la démocratie de proximité
pour la Présidente par délégation

Halim ABDELMOUMNI
Vice-président

Jean-Pierre GALUT
Secrétaire de séance

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL